



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1963 B 00088

Numéro SIREN : 063 200 885

Nom ou dénomination : S T R E G O

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2015 sous le numéro de dépôt 9645

2015 017627

ARRIVÉ au Greffe De Commerce

Le 23 DEC. 2015

ORDONNANCE

Nous, **Hervé TREHARD**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté
du greffier

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;
Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;

Désignons :
la société **RSM SECOVEC** représentée par Monsieur **Gilles LECLAIR**
213 route de Rennes 44700 ORVAULT

En qualité de commissaire commissaire aux apports ;

Concernant :
STREGO (SAS)
4, rue Papiou de la Verrie - 49000 Angers

Avec pour mission :
- d'apprécier sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature, qui doivent
être effectués par Monsieur Dominique CHEVALIER et Monsieur Olivier
MAURIN au profit de la société STREGO
- d'apprécier tous avantages particuliers stipulés
- d'établir un rapport conforme aux prescriptions de l'article 54.1 du décret du 23
mars 1967 qui sera tenu à la disposition des associés huit jours au moins avant la
dare de l'Assemblée Général Extraordinaire, qui sera appelée à statuer sur les
apports.

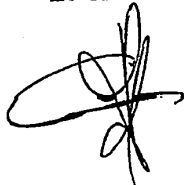
Disons que la présente ordonnance sera notifiée par LRAR à :
STREGO (SAS)
4, rue Papiou de la Verrie - 49000 Angers

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;
Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe
taxés et liquidés à la somme de 43,56 € TTC 43.56 Euros seront à la charge de la
requérante.

Fait à Angers, le 23/12/2015

Le Greffier



Le Président

